

DÉMARCHE AUTOUR DE L'ÉNONCÉ D'ENGAGEMENT ENVERS LE BIEN-ÊTRE

Théâtre Action, été 2025

Mise en contexte

L'Énoncé d'engagement envers le bien-être de Théâtre Action a été adopté par le conseil d'administration de l'organisme au mois de juin 2025. Le développement de ce document s'inspire librement des démarches de compagnies de théâtre anglo-canadiennes qui ont élaboré leur propre *Statement of care*. Pour la petite histoire, certains employé-e-s de Théâtre Action y ont été exposés dans le cadre de leur participation à l'initiative pancanadienne *Balancing Act*, qui promeut une culture de travail plus inclusive pour les artistes et gestionnaires des arts qui sont également des parents ou des personnes proches aidantes.

Notre démarche

L'objectif du présent document est d'expliquer brièvement la démarche qui a mené à l'élaboration de notre Énoncé d'engagement envers le bien-être. Nous en donnons un aperçu dans un esprit de partage, afin que nos apprentissages puissent nourrir les personnes et organismes qui s'intéressent à ce type d'initiatives ou qui considèrent élaborer leur propre énoncé.

L'ensemble du processus qui a mené Théâtre Action à rédiger son Énoncé d'engagement envers le bien-être s'est avéré très positif. Cela a donné l'occasion de faire le point sur les mesures et accommodements mis en place par l'organisme pour favoriser le bien-être de l'ensemble des personnes à son embauche. Les membres du personnel ont eu de riches discussions et partagé de nouvelles propositions pour favoriser une culture du bien-être au sein de l'organisme.

Préambule de l'énoncé

Théâtre Action vise à offrir un environnement de travail sain et respectueux, axé sur le bien-être des personnes à son embauche, qu'elles soient employées ou contractuelles. Soulignons que dans son énoncé de mission et de vision, l'inclusion arrive en tête de liste de ses valeurs.

Objectif de l'énoncé

Notre énoncé d'engagement envers le bien-être vise à répertorier l'ensemble des mesures d'accommodement que Théâtre Action entend prendre à l'égard des personnes à son embauche, qu'il s'agisse de personnes employées ou contractuelles.

En tant qu'organisme de service à une population cible, TA doit respecter un ensemble de responsabilités légales à l'égard des personnes qu'elle emploie. Ce document vise à dresser un portrait des mesures complémentaires qu'elle prend couramment pour favoriser leur bien-être.

Toute personne embauchée par Théâtre Action, que ce soit en tant qu'employée ou de façon contractuelle, est invitée à prendre connaissance de l'énoncé. Si d'autres mesures peuvent s'avérer pertinentes pour favoriser leur bien-être en contexte de travail, ces personnes sont invitées à en discuter avec la direction générale de l'organisme. Leurs propositions seront abordées dans un esprit d'ouverture et de dialogue. La possibilité d'offrir de nouvelles mesures dépend toutefois des ressources financières et humaines disponibles.

Comme l'énoncé représente un document interne de l'organisme, les membres de Théâtre Action et les partenaires qui aimeraient consulter la liste complète des mesures destinées aux employé·e·s et aux personnes contractuelles peuvent contacter Jean-Nicolas Masson :

directionadmin@theatreaction.ca